



inscription à annuaire cv sarl

Par **veroxoxo**, le **07/03/2013** à **09:04**

Bonjour,

Moi aussi je fais partie des personnes trompées par cette société. j'ai signé une proposition pour 1277 euros pensant que c'était les pages jaunes. Sur cette proposition en petit il est indiqué que le contrat est signé pour un an et que l'inscription sera renouvelée automatique s'il n'y a pas un courrier recommandé pour dénoncer l'engagement. Ce n'est pas normal de précéder ainsi car même si l'on prend connaissance de cette clause, ils savent très bien que l'on oublie, on travaille et l'on est pas toujours dans les papiers à relire les contrats, ceux ne sont pas des assurances. Ils profitent de ce système et sont relaxés. j'ai reçu cette année la facture à payer comme d'habitude et une lettre du service juridique l'on me réclame les années 2010/2011 et 2011/2012 plus la majoration de 10 % pour chaque année et une proposition pour 2012/2013. J'ai dénoncé une fois de plus cette proposition mais pas par recommandé. En fait en 2010, j'ai téléphoné impossible de les joindre la communication est coupée au bout de plusieurs sonnerie, le courrier simple est reçu mais j'ai adressé un recommandé il m'est revenu.

Merci pour votre aide